

DEPARTEMENT DU NORD  
ARRONDISSEMENT DE DUNKERQUE  
CANTON DE WORMHOUT  
**COMMUNE DE BAVINCHOVE**  
(59670)

Téléphone : 03.28.42.40.46.

### **ARRETE DE CIRCULATION**

Nous, Maire de la Commune de BAVINCHOVE,

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales, articles L.2212-2 et L.2212-8, L.2213-9 et R.2223-8,4

Considérant que le Maire est détenteur de la police du cimetière et qu'il est tenu le bon ordre et la décence,

Considérant que lors des travaux de traitement des cimetières, la commune de BAVINCHOVE se réserve le droit d'en interdire l'accès,

### **ARRETONS**

Article 1 : Le cimetière situé place de l'église et le nouveau cimetière de BAVINCHOVE, situé Route de la Longue Croix, seront exceptionnellement fermés mercredi 23 mars, à partir de 8 heures et ce durant toute la journée. Il sera ré-ouvert le jeudi 24 mars 2022 à partir de 11 heures.

Article 2 : Durant cette période, l'accès ne sera autorisé qu'au personnel de la Commune.

Article 3 : Les infractions aux dispositions du présent arrêté qui sera publié et affiché dans les conditions réglementaires habituelles seront constatées par des procès-verbaux qui seront transmis aux tribunaux compétents.

Article 4 : Ampliation du présent arrêté sera transmise à :  
- Monsieur le Commandant de la Brigade de Gendarmerie de CASSEL

Fait à BAVINCHOVE,  
le 16 mars 2022

L'adjoint aux travaux,

Jean-Jacques CUVELIER